



Une matinée pour tout comprendre au modèle français de financement de l'audiovisuel et du cinéma

(4 heures en ligne via Zoom le mardi 18 avril 09h - 13h)

Objectifs pédagogiques :

La formation a pour objet de présenter le modèle français de financement du cinéma et de l'audiovisuel en étudiant les différents acteurs et notions comme le fonds de soutien du CNC, les obligations d'investissement des éditeurs de services audiovisuels ou la chronologie des médias.

Programme :

Le financement direct par la puissance publique :

- Le CNC :
 - D'où vient l'argent du fonds de soutien ?
 - Où va l'argent du fonds de soutien ?
- Le soutien financier des collectivités territoriales.

Le financement suscité par la puissance publique :

- Les obligations d'investissement des éditeurs (SMAD, chaînes TV) et les liens avec la chronologie des médias.
- Les quotas de diffusion imposés aux éditeurs (SMAD et chaînes).

Présentation du formateur :

La formation est assurée par Marc Le Roy, docteur en droit spécialisé en droit de l'audiovisuel et du cinéma. Marc Le Roy est l'auteur du fascicule du JurisClasseur sur le droit du cinéma (JurisClasseur administratif), il est l'auteur d'une soixantaine d'articles juridiques sur le droit de cinéma et de l'audiovisuel et est l'auteur de l'ouvrage *Droit de l'audiovisuel* (Ind. Pu., 2022, 2^e. édition) et commente le Code du cinéma au sein du Code de la communication publié chaque année par Dalloz. Il anime également le site internet droitducinema.fr depuis 2009. Marc le Roy enseigne le droit de l'audiovisuel et du cinéma aux universités de Nantes, Lyon III (Master 2 droit du cinéma) et au CEIPI de Strasbourg.

Pré-requis :

La formation est ouverte aux juristes et avocats spécialisés ou non dans le cinéma et de l'audiovisuel et aux professionnels non juristes du cinéma et de l'audiovisuel.

Modalités pédagogiques :

- Support de formation remis aux participants ; étude de cas.

Modalités d'accès :

- Durée : 4 heures
- Date : **Mardi 18 avril 2023 en distanciel**
- Horaire : 09h00 – 13h00
- Lieu : cette formation est assurée en **distanciel via ZOOM**.
- Tarif : 335 euros TTC par stagiaire (devis sur mesure pour les groupes) ; 167 euros pour les élèves avocats et les étudiants.
- Contact : Marc Le Roy (Excellence Droit)/09.81.85.92.36/excellencedroit@gmail.com

Bulletin d'inscription la demi journée de formation (4 heures) du 18 avril 2023 consacrée au modèle de financement français de l'audiovisuel et du cinéma

Cabinet/entreprise :

Nom du participant :

Prénom :

Adresse du cabinet/entreprise :

N° de téléphone :

Mail :

TOTAL en euros : euros TTC (335^e TTC/personne ; 167 euros pour les élèves avocats ou les étudiants)

Date et signature

-
- Bulletin à adresser par retour mail (excellencedroit@gmail.com) ou à Excellence Droit, 10 rue Stéphane Pitard - 37000 Tours
 - Chèque à l'ordre d'Excellence Droit ou virement bancaire (RIB sur demande)
 - Une facture sera envoyée à l'adresse du cabinet ou de l'entreprise
 - Pour tous renseignements : excellencedroit@gmail.com – Tél : 09.81.85.92.36